Licence professionnelle Collaborateur en cabinet d'expert comptable (CCEC)

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Collaborateur en cabinet d'expert comptable (CCEC). 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02028189

HAL Id: hceres-02028189

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028189

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LP120002632

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Collaborateur en cabinet d'expert comptable

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle « CCEC », créée en 2005, est portée par l'IUT de Nice dans le département « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA) et proposée avec l'Institut d'administration des entreprises de l'Université de Nice Sophia Antipolis. Il existe des conventions avec le monde professionnel, en particulier le conseil régional de l'ordre des experts comptables. Cette formation a été mise en œuvre pour répondre à la demande des professionnels. Les métiers visés sont : assistant de cabinet d'expertise comptable, responsable de dossiers, chef d'équipe, assistant de cabinet de commissariat aux comptes et audit, assistant de cabinet en conseil financier ou fiscal, cadre des services financiers ou comptable d'entreprise ou de collectivité.

Ce diplôme est accessible aux titulaires de deuxième année de licence (L2) « Economie, administration économie et sociale » (AES), aux titulaires d'un DUT « GEA », ou d'un BTS « Comptabilité et gestion des organisations, banque et assurance ». Des modules de mise à niveau sur les principes fondamentaux de comptabilité sont prévus. Les modalités de sélection sont multicritères et l'attractivité correspond à vingt-quatre inscrits pour cent candidatures, soit un sur quatre. La licence professionnelle est bien positionnée dans l'offre de l'établissement, avec les parcours amont identifiés. L'IUT a créé en 2004 une commission des licences professionnelles qui constitue une aide au pilotage des formations plus particulièrement, sur les modalités de contrôle de connaissances, mais sans réflexion sur les complémentarités avec les mentions généralistes. Le positionnement dans l'environnement régional est bien argumenté.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24
Taux de réussite	> 90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	7 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	47 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (Enquête interne à 12 mois)	65 % et 41 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un professeur d'université en sciences de gestion qui s'appuie sur une équipe pédagogique bien diversifiée. Le pilotage de la formation est orienté sur cinq axes bien identifiés. Le conseil de perfectionnement, dont la politique et le fonctionnement sont bien connus, prend en compte le rapport d'activités annuel pour étudier et proposer les évolutions du cursus de la licence professionnelle.

Les partenariats professionnels sont institutionnalisés et mobilisés. L'origine des étudiants, tous inscrits en formation initiale, fait apparaître un effectif de DUT stable entre 33 % et 50 %, et un effectif de BTS en progression de 41 % à 56 % entre 2007 et 2009 ; durant cette même période, l'intégration d'étudiants de L2 est en nette diminution. L'insertion professionnelle montre une tendance à la baisse de 65 % à 41 % entre 2007 et 2009, avec un taux de réponses de 55 %. Le taux de poursuite d'études est inférieur à 20 % sur ces trois dernières années.

- Points forts :
  - Une formation correspondant aux attentes des professionnels.
  - Une équipe pédagogique active.

- Points faibles :
  - L'insertion professionnelle en baisse.
  - La faible contribution des professionnels dans l'évolution de la formation.
  - Il n'y a pas d'accès par la voie de l'apprentissage.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Cette formation est au centre des attentes des professionnels et il est essentiel, pour la faire évoluer, de consolider le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés mais surtout, d'encourager l'accès de cette formation par la voie de l'apprentissage ; ce qui lui permettra un ancrage solide au niveau territorial, et d'améliorer sensiblement l'insertion professionnelle des diplômés par un dispositif d'aide à l'arrivée sur le marché de l'emploi. Il est recommandé de sensibiliser le monde professionnel sur l'accès à la licence professionnelle par la voie de l'apprentissage.